



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ DU 16 AVRIL 2024

**FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DU RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Le recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes
Recteur de l'académie de Lyon
Chancelier des universités

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale,

Vu le décret n°2005-1191 du 21 septembre 2005 modifié relatif à l'évaluation et à la notation de certains fonctionnaires du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 7 novembre 1985 modifié portant délégation de pouvoirs en matière de gestion de certains personnels des services extérieurs du ministère de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 30 mars 2007 modifié fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'administration centrale et des adjoints administratifs des services déconcentrés du Ministère chargé de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté DU 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur externe sans concours est composé ainsi qu'il suit :

Président de jury du concours :

Olivier CURNELLE

Secrétaire général de l'Académie de Lyon

Vice-Présidente de jury du concours :

Isabelle GLOPPE

Attachée d'administration de l'Etat hors classe

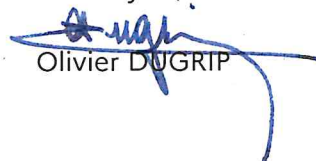
Rectorat de l'académie Lyon

PRENOM NOM	CORPS	ETABLISSEMENT	CP	VILLE
Emilie LEJEUNE	ATTACHEE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	Collège du Plan du Loup	69110	SAINTE-FOY- LES-LYON
Magali CELLA	ATTACHEE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	Cité scolaire Ampère	69002	LYON
Meriem AIT HAMMOU TALEB	ATTACHEE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	Collège Paul Eluard	69200	VENISSIEUX
Julien NUQ	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	Rectorat	69007	LYON
Fabien CONTET- LAMBRI	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	Université Claude Bernard Lyon 1	69001	LYON
Barbara DEROUSSIN	ATTACHEE PRINCIPALE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	Lycée professionnel Jacquard	69600	OULLINS
Kévin-John GUISLAIN-ORSET	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	Rectorat	69007	LYON
Clément DE MECQUENEM	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	Rectorat	69007	LYON
Mickaël BRAGUE	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	Collège de l'Huppe	01340	MONTREVEL- EN-BRESSE

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 16 avril 2024


Olivier DUGRIP